



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL POUR LES ENFANTS

RÉUNION DU 31 AOÛT 2026

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Escroignard
M Doucara – M Joseph

Assistent : Mme Bastos (Comité) – M Allard (CTDAP)

Excusés : Mr Ait Larbi – M Le Nagard – M Lomba – M Rabia – M Sénécal

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Pour les Enfants) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être déposées dans FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 appels dans les PV de la commission.

La commission rappelle aux clubs de bien respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.





COURRIERS DES CLUBS

BEAUCHAMP AS : Mail du 25/08/26

Pris note de votre demande d'engagement de votre équipe U12 Avenir. La commission examine votre demande en fonction des places disponibles dans la catégorie.

PRESLES USL : Mail du 28/08/26

Pris note de votre demande d'engagement. La commission vous rappelle que tous les engagements des équipes de U6 à U13 sont à faire dans FAL avant le 09/09/26. En revanche il faut faire un choix car les U8 sont séparés des U9. La commission ne peut pas prendre en compte les engagements reçus par mail. Les renseignements concernant les éducateurs doivent être renseignés lors de l'enregistrement dans FAL.

RAPPEL

La commission vous rappelle que tous les engagements d'équipes doivent être effectué dans FAL.

La date limite des inscriptions est le Mercredi 9 Septembre 2026.

Comme évoqué lors de la réunion en visio fin juin, 3 tours de brassage sont prévus les 26/09 – 03/10 et 10/10. A l'issue de ces 3 journées, les groupes seront constitués, dans la mesure du possible par secteur, afin de disputer la 1^{ère} phase.

Toutes les équipes non engagées au 09/09 ne pourront pas prendre part à la 1^{ère} journée.

REUNIONS DE RENTREE

Afin de présenter les modifications du Football pour les enfants pour cette saison, la commission organise des réunions par secteur

- Le Jeudi 10/09 pour le secteur Ouest à 19h30
- Le Vendredi 11/09 pour le secteur Est à 19h30
- Le Mardi 15/09 pour le secteur Sud à 19h30

JOURNEES DE RENTREE DU FOOT

La commission demande aux clubs d'envoyer leur candidature pour être site pilote lors de ces journées. Des membres de commission technique se déplaceront sur les sites pour l'organisation

U11 le 12/09
U9 le 19/09
U7 le 26/09

PROCHAINE REUNION LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

